

Compte-rendu du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire du Jeudi 06 décembre 2007

LES MEMBRES ELUS :

Etaient Présents :

Collège A : S. GOUAZE, S. PIECHOWIAK, O. STARZENSKI

Collège B : N. CAUDER, H. GRINE, J-M RAVIART, D. TABARY

Collège IATOSS : A. JOLY

Collège usagers : T. FLAMENT, A. TRAUlle

Pouvoirs :

Collège A : A. SPIQUEL donné à S. GOUAZE, D. LEGER donné à S. PIECHOWIAK

Collège B : H. GRINE donné à J-M RAVIART,

Collège IATOSS : L. LOURDEAUX donné à A. JOLY

Collège usagers : L. DEBLIQUI donné à A. TRAUlle, S. DUBOIS donné à T. FLAMENT,
P. REBEYROTTE donné à A. TRAUlle.

LES MEMBRES DE DROIT :

Excusés :

Messieurs DESPRES et DULION

LES MEMBRES INVITES :

Les présents : A. BONDUELLE, B. BOUCHEZ, A. CARTIGNIES, D. COME, F. DUBROEUQ
représentée par Mme TILLOY, N. DULONPONT, F. EBEL, A. FURMANIAK, S. GENIE, V.
PSONKA représenté par F. DOHEN, M. OURAK, O. SENECHAL, M. TANGHE, P. TONARELLI

M. Olivier Sénéchal préside la séance du conseil après avoir constaté que le quorum n'étant pas atteint, il ne pourra pas avoir de délibération mais simplement le prononcé d'un avis.

Monsieur Traullé s'interroge sur l'absence de quorum et fait remarquer que des étudiants élus à ce conseil sont requis par des activités de projet ou par des épreuves d'examens. Il regrette que des activités soient encore inscrites à l'emploi du temps le jeudi après-midi.

Approbation du compte-rendu du CEVU du jeudi 20 septembre 2007

Monsieur Raviart s'interroge sur la problématique RNCP et la rédaction de fiches récentes dans le cadre des demandes d'habilitation. Il souhaiterait ces fiches soient communiquées en tant qu'exemple pour celles qui restent à faire. Madame Génie souligne que ces fiches ne sont pas parfaites et que rien ne garantit qu'elles soient retenues par le ministère. Leur communication doit donc être faite avec beaucoup de précautions, et sera faite dans ce sens.

Monsieur Traullé souhaite que son nom apparaisse au regard des informations données concernant la journée des imprévus.

Approbation du compte rendu à l'unanimité.

Introduction

Présentation de Monsieur Franck LAURO, nommé Vice-Président chargé des relations Internationales de l'UVHC par décision du conseil d'administration du 15 novembre 2007.

Madame Sylvie Merviel a démissionné de son poste de Vice-Présidente chargée des relations internationales suite à sa nomination en tant qu'expert auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Sa succession est assurée par M. Franck Lauro, enseignant à l'ENSIAME. Il se présente.

Monsieur Lauro est professeur de mécanique à l'ENSIAME et était affecté auparavant à l'ISTV et à l'EGIDE.

A ce titre, il avait la charge des stages pour la Grande Bretagne, l'Allemagne et l'Italie.

En tant que chercheur au LAMIH, il y a supervisé les contrats de recherche à l'étranger.

Il souhaite que le service des relations internationales soit un service qui réponde aux préoccupations des enseignants et des étudiants. Il souhaite à ce titre que les relations de recherche à l'international soient approfondies.

ORDRE DU JOUR :

1. Calendrier de fermeture de l'Université et calendrier pédagogique 2008/2009

Le calendrier de fermeture tient compte des dates de vacances des établissements d'enseignement secondaire de la zone B.

Ce calendrier présente pour notre université 40 jours de fermeture au total.

Il a été conçu pour respecter certaines contraintes pédagogiques et répondre aux préoccupations d'équilibre des périodes d'enseignement. Il est rappelé que les laboratoires seront fermés durant les périodes de vacances.

Monsieur Tabary s'interroge sur la fermeture des samedis pour ce qui relève de la formation continue.

Les échanges portent ensuite sur le calendrier pédagogique.

Monsieur Gouaze relaie une préoccupation de Mme Spiquel concernant la coupure entre les deux semestres à la fin janvier.

Monsieur Sénéchal précise que conformément à ce qui avait été annoncé, la coupure entre les deux semestres (le 26 janvier 2009) est positionnée à la date la plus proche possible de celle du calendrier 2007-2008 (le 28 janvier 2008). Par ailleurs, il rappelle qu'une marge de manœuvre de 7 jours est admise pour l'application de cette date de transition entre les deux semestres.

Les semaines d'accueil des étudiants étrangers sont aussi abordées (soit les semaines 35 ou 36 du calendrier), la semaine 36 est retenue pour l'accueil des étudiants étrangers organisé par le service des relations internationales, sachant qu'il concerne surtout les étudiants en mobilité dans le cadre du programme ERASMUS, qui permet une arrivée des étudiants concernés à une date unique.

Monsieur Traullé se préoccupe de l'accueil des étudiants étrangers en général et constate que la vie étudiante est quasi inexistante en décembre et janvier du fait des périodes de révisions, d'examens et de coupures de semestres.

Monsieur Starzenski fait remarquer que ce type de discussion revient continuellement dans les débats du CEVU. Il fait le constat également que le calendrier du système français n'est pas au diapason du système européen. M. Gouaze partage cet avis et fait remarquer que le calendrier universitaire de l'UVHC se rapproche de plus en plus du calendrier scolaire français.

Monsieur Sénéchal confirme, mais souligne que remettre en question la synchronisation de notre calendrier avec le calendrier scolaire français risque de poser quelques problèmes au personnel de l'UVHC, et que ce sujet est à débattre au-delà du CEVU.

a) Dates de rentrée du semestre impair :

1^{er} septembre pour le cursus licence

8 septembre pour le cursus master

Il est rappelé qu'il peut y avoir une modulation dans les limites reconnues

Approbation des membres du CEVU avec abstention et M. Gouaze et de Mme Spiquel.

b) Fin du semestre impair :

6 décembre pour le cursus licence

6 décembre pour le cursus master

Avec modulation d'une semaine soit 13 semaines de formation en licence et 12 en master.

Approbation à l'unanimité.

c) La date de transition entre les deux semestres est fixée au 26 janvier 2009. Il peut y avoir des dérogations pour les stages (licence professionnelle et licence avec stage inscrit à l'emploi du temps).

Idem pour les formations à l'international.

Approbation des membres du conseil mais avis négatif de M. Gouaze et de Mme Spiquel.

d) Fin du semestre pair :

23 mai pour le cursus licence

16 mai pour le cursus master

Approbation à l'unanimité des membres du conseil.

e) Les semaines d'accueil des étudiants étrangers (dispositif Erasmus) sont fixées du 1^{er} au 06 septembre 2008 et du 19 au 24 janvier 2009.

Approbation à l'unanimité.

2. Présentation du 1^{er} appel à projets des associations étudiantes dans le cadre du FSDIE

Plusieurs membres du CEVU regrettent de ne pas avoir reçu les documents correspondant à ce point.

Monsieur Bouchez procède à la présentation du bilan de cette 1^{ère} campagne : 19 projets ont été examinés pour un montant sollicité de 26 882 € et 11 000 € ont été accordés.

Il est provisionné une somme de 20 000 € pour l'organisation de la manifestation des imprévus le jeudi 3 avril 2008.

Approbation unanime des membres du conseil.

Monsieur Raviart s'interroge sur les situations d'étudiants en difficultés qui avaient la possibilité autrefois d'obtenir une aide dans le cadre du FSDIE social.

Monsieur Bouchez lui répond que ces aides d'urgence sont désormais gérées par les services du CROUS mais que cette affaire a été mise à l'étude d'une prochaine commission vie de l'étudiant.

3. Subventions à des associations

Il est fait mention de subventions à verser : 4 pour l'IAE et 2 pour l'ENSIAME pour un total de 16 100 €.

Simple présentation sans vote.

4. Protocole d'entente entre l'Université de Tanger-Tétouam au Maroc et l'UVHC

Il s'agit de préparer le cadre nécessaire à la mise en place d'une offre de formation au Maroc, à l'accueil des étudiants de cette Université, et à l'encouragement de thèses en cotutelle.

Le document présenté aujourd'hui est un protocole d'entente. Le détail de la mise en œuvre fera l'objet d'un avenant.

Approbation à l'unanimité des membres du Conseil.

5. Convention de partenariat entre l'UVHC et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Valenciennois

Cette convention est présentée par Monsieur Ourak et concerne, pour ce qui relève de l'Université, le master 2 spécialité Ingénierie des réseaux, communications mobiles et sécurité (IRCOMS).

M. Ourak rappelle que les 4 premières années de formation des élèves de la chambre de commerce sont effectuées dans cet établissement. Cette formation est payante mais néanmoins éligible à des bourses accordées par le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais.

La fin de la 4^{ème} année est validée par une certification nationale.

La 5^{ème} année a lieu à l'ISTV qui a la garantie d'un niveau suffisant pour les étudiants qui vont s'inscrire.

L'ISTV garde bien évidemment la maîtrise du master dont il s'agit. Pour l'instant aucun étudiant ne s'est inscrit dans ce dispositif à la rentrée 2007.

Approbation à l'unanimité des membres du conseil.

6. Dispositif de démocratisation de l'enseignement supérieur

Il s'agit du dispositif « parcours de réussite en études longues pour les jeunes issus de familles modestes » du volet « démocratisation de l'enseignement supérieur » du schéma régional des formations initié et financé par le conseil régional Nord Pas-de-Calais.

Une bourse de 1 000 € est accordée à chaque étudiant entrant dans ce dispositif. L'étudiant est également encadré par un enseignant référent et un tuteur étudiant suit tout au long de l'année universitaire son « filleul » pour l'assister dans les événements de sa vie d'étudiant.

Deux conventions sont ici présentées :

a) Une convention de tutorat qui est un contrat de travail qui reprend l'identification et les missions, la rémunération et le temps de travail du tuteur.

Plusieurs conseillers demandent si un bilan sera opéré en fin d'action. La réponse est positive et ce bilan sera proposé au conseil régional.

b) convention de tutorat

L'étudiant tutoré reçoit une bourse de 1 000 € versée par le conseil régional en un seul terme. Le contrat mentionne les droits et obligations de l'étudiant.

Les questions des conseillers portent sur l'assiduité. Il est répondu que l'étudiant qui faillit à son obligation d'assiduité peut perdre le bénéfice de la bourse régionale dont il s'agit.

Le dispositif reçoit l'approbation unanime des conseillers sur ces deux points.

7. Convention avec la ville de Saint Quentin

Cette convention qui a déjà été présentée en CEVU et en Conseil d'Administration revient dans le circuit après que la ville de Saint Quentin ait apporté quelques modifications.

Cette convention est un partenariat avec la bibliothèque municipale de cette ville qui s'engage à soutenir un cursus universitaire : « actions culturelles et promotion du patrimoine » initié par notre Université.

Approbation unanime.

8. Les habilitations

Masters :

Sont examinés les masters :

- Sciences et techniques pour l'informatique, les réseaux, l'électronique et l'automatique.

Une habilitation est nécessaire pour les deux années à courir avant la fin du contrat.

Monsieur Ourak procède à un commentaire des 4 spécialités et des parcours correspondants.

- Economie, spécialité économie spatiale et développement local

Partant du principe que l'économie solidaire doit être mieux reliée à l'économie en général, il y a désormais un tronc commun de M1 avec deux branches : économie et économie spatiale d'une part et développement local d'autre part.

Approbation unanime

Licences professionnelles :

Sont proposées au renouvellement

- Gestion des ressources humaines, spécialité : gestionnaire de projet en ressources humaines
- Management des organisations, spécialité : entrepreneuriat
- Management des organisations, spécialité : management opérationnel des petites et moyennes organisations
- Management des organisations, spécialité : comptabilité finances
- Electricité et Electronique, spécialité : électronique embarquée (avec trois parcours)
- Electricité et Electronique, spécialité : système de sécurité et télésurveillance

Approbation unanime

Est proposée à la création la licence professionnelle :

- systèmes informatiques et logiciels, spécialité : collaborateur en défense et anti intrusion des systèmes informatiques

Il existe un accompagnement pour cette licence professionnelle par des branches de métiers et une collaboration potentielle à l'international.

Une université d'Ecosse a une quasi formation identique. Un comité de pilotage a été créé.

Cette création reçoit l'approbation des membres du conseil moins 3 abstentions.

Le renouvellement est également demandé pour les licences professionnelles suivantes :

- gestion de la production industrielle, spécialité : sûreté de fonctionnement et techniques avancées de maintenance
- gestion des ressources humaines, spécialité : métiers de la formation
- technologies de l'information et internet , spécialité : technologies de l'information et internet
- développement et promotion du patrimoine culturel, spécialité : actions culturelles et protection du patrimoine

Approbation à l'unanimité pour ces renouvellements

Renouvellement pour le DRT : Génie mécanique, énergétique, matériaux, informatique, électronique, électrotechnique, automatique

Monsieur Sénéchal rappelle que ce diplôme intéresse quelques entreprises allemandes et des étudiants titulaires d'un diplôme d'école d'ingénieurs. Le DRT propose une année de recherche et débouche sur une insertion professionnelle manifeste.

Il est présenté pour un renouvellement de 2 ans.

Approbation unanime

9. Demande d'ouverture d'une formation par apprentissage

Demande d'ouverture de la licence professionnelle : production industrielle, développement industriel de pièces injectées en plastique ou élastomère.

Cette formation est proposée en apprentissage pour un effectif actuel de 13 candidats.

Monsieur Furmaniak présente le dispositif et rappelle que 250 entreprises travaillent le plastique dans la région Nord Pas-de-Calais qui est au 3^{ème} rang pour ce type d'activités en France. Deux autres universités européennes ont un projet identique (une université allemande, une université portugaise).

Le temps de formation se répartit entre une semaine d'études à l'IUT et trois semaines en entreprise.

Approbation à l'unanimité

10. Le dossier unique et l'orientation active 2008

Monsieur Sénéchal présente le dispositif mis en œuvre par le SAIO du rectorat de Lille avec un dossier unique de candidature pour les élèves des classes terminales des lycées à destination des CPGE et des BTS ainsi que les candidats à une formation en DUT et en licence généraliste d'Université sans oublier les écoles d'ingénieurs à préparation intégrée.

Il s'agit donc d'un dossier unique.

Toutes les universités de la région Nord Pas-de-Calais ont adhéré au dispositif. Ce dossier vise à apporter une aide à l'orientation des élèves des classes terminales en coordonnant les admissions avec un calendrier unique également.

Le produit adopté dans l'académie sera ensuite généralisé en France, dès la rentrée 2009.

Monsieur Sénéchal propose ensuite une démonstration avec la base test mise à disposition où l'on découvre les formations de notre université qui seront proposées aux futurs étudiants.

La procédure d'orientation active déjà initiée lors de la campagne précédente sera également renouvelée.

11. Projet d'arrêté concernant la VAP

Monsieur Sénéchal présente le projet d'arrêté relatif à la validation des études, expériences et acquis personnels et professionnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur avec la création d'une commission pédagogique d'établissement ainsi que la création d'un dossier unique.

Monsieur Sénéchal donne lecture du texte avec des détails sur la composition de cette commission, son organisation et le calendrier.

Cette commission a pour mission de garantir une égalité de traitement des demandes émanant d'étudiants intéressés par la VAP type 85 pour l'ensemble des composantes et instituts de l'UVHC.

Monsieur Raviart s'inquiète des délais qui seront nécessaires pour la saisine de la commission et pour l'instruction des dossiers en relation avec une rentrée des étudiants dans les composantes programmée de plus en plus tôt au mois de septembre.

Monsieur Sénéchal répond que l'existence de cette commission ne devrait pas ajouter d'étape au processus de traitement des demandes de validation, mais devrait au contraire l'optimiser en évitant des dysfonctionnements pénalisant pour tous.

Approbation unanime.

12. Présentation de Monsieur Tonarelli, directeur du CEPPEPES

Il est demandé à Monsieur Pascal Tonarelli, Maître de Conférences à l'ISTV, nommé directeur du CEPPEPES de se présenter et de préciser quelle action il entend entreprendre au poste sur lequel il vient d'être affecté.

Monsieur Tonarelli précise qu'il a fédéré la filière, travaux, génie civil de l'ISTV et qu'il y a mis en œuvre l'apprentissage avant d'y développer la formation continue.

Il a été nommé au CEPPEPES le 15 novembre 2007. Il compte, pour les années à venir, développer la participation du CEPPEPES aux actions de formation de l'Université et plus singulièrement la formation initiale, formation continue.

Approbation unanime.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 H 30.

Le vice-président
Chargé des formations et de la pédagogie

Professeur Olivier Sénéchal